

Le marché, une institution entre économie et histoire¹

Introduction - plaidoyer pour une économie politique institutionnaliste-

La notion de marché a été et demeure au cœur de nombreux débats importants dans toutes les sciences sociales. Notre propos est de montrer comment les travaux de Karl Polanyi et les interprétations récentes qui en sont faites peuvent contribuer utilement à ces débats. La problématique de Polanyi nous semble être la suivante : comprendre comment s'institutionnalisent les processus de marché, qui ne sont aucunement des entités émergeant spontanément d'un *déterminisme* économique, l'histoire économique et l'histoire des idées sur l'économie pouvant, par surcroît, permettre de comprendre en quoi l'économie est politiquement et socialement constituée. Il est toutefois exact que le nom de Polanyi est souvent cité mais, malheureusement, peu lu en réalité, ne serait-ce qu'à cause d'un problème de langue ou de disponibilité. A cet égard, la parution d'une anthologie de textes de Polanyi, pourra combler une lacune². Ce recueil, pour une part inspiré de celui que réalisa Dalton en 1968, comporte des traductions de textes écrits en anglais et allemand, restés trop souvent inédits ou devenus indisponibles, comme Polanyi (1957), voire même jamais traduits, comme Polanyi (1947) et (1963). Ce livre contribuera à faire connaître le *socialisme* de Polanyi, grâce, notamment, à l'édition de ses écrits des années 1930, ce qui permettra de discuter le bien fondé de certaines interprétations admises d'un auteur qui a, pourtant, toujours pris au sérieux la question de la souveraineté et la pensée de Marx. Bref, Polanyi fut un socialiste, que cela plaise ou non, dont l'œuvre n'est pas soluble dans cette expression contemporaine de la « troisième voie », c'est-à-dire le « social-libéralisme »³.

Nous inscrivant dans une démarche pluridisciplinaire, qui ne peut considérer comme évident un certain nombre de développements propres à chaque discipline, nous exposerons à grands traits, dans une première partie, assurément trop brève, quelques figures du marché selon la théorie économique, afin d'en montrer l'incomplétude, en dépit des progrès analytiques qui ont marqué la fin du siècle dernier. Puis, dans une deuxième partie, nous montrerons comment cette théorie économique peut s'enrichir de considérations aussi historiques que sociologiques permettant d'intégrer la dimension institutionnelle des formes de l'échange marchand. De façon à ne pas tomber dans les « boucles herméneutiques » qui font que l'économiste ne s'intéresse qu'aux thèses d'historiens déjà acquis à son paradigme, nous discuterons des propositions d'historiens hostiles aux thèses polanyiennes. Il ne s'agit pas de soutenir que notre problématique peut se résumer à ce débat, si nécessaire, entre critiques des thèses polanyiennes et défenseurs du legs de Polanyi à la science sociale, mais de rappeler le rôle décisif de la recherche historique pour la construction de concepts pertinents pour l'analyse institutionnaliste, c'est-à-dire pour la *socioéconomie*.

¹ Pour partie, ce texte reprend, en les actualisant, quelques développements présents dans Maucourant (2004c) et Maucourant (2005). Nous tenons à remercier les historiens avec qui nous avons pu débattre de cette question du marché depuis quelques années, comme Alain Bresson, Alain Guéry et Jean Andreato. Que nos opinions puissent diverger ou converger sur différents points est mineur à côté de l'apport qu'a pu représenter, pour nous, de tels échanges.

² M. Cangiani, J. Maucourant (2007). La revue *Æconomia* a publié la traduction d'un texte de Polanyi écrit en 1959, qui est un extrait de ce livre à paraître au Seuil en 2007, J. Maucourant & C. Vivel (2005) constituant un commentaire de ce texte trop méconnu.

³ Nous avons conscience de nous inscrire à l'encontre de thèses présentes dans des textes récents de Jean-Michel Servet, qui a pourtant contribué à faire connaître, en France, autrefois, une part des analyses de Polanyi.

La troisième et dernière partie, par quelques exemples, suggère l'utilité de l'histoire de la pensée économique pour nos considérations d'histoire des faits économiques⁴, car les idéautés participent à la production du monde autant qu'elles le reflètent. Par ailleurs, il est nécessaire garder une bonne distance vis-à-vis des outils spontanés de la théorisation car, eux-mêmes, sont marqués par une histoire faite de contingences et de nécessités. L'existence de *déterminations* économiques bien réelles ne doit pas toutefois occulter, en effet, la part décisive du rôle de l'imaginaire social et du politique.

Le Marché des économistes

Durant le siècle dernier, il est apparu progressivement une représentation devenue dominante de l'économie comme science, la théorie néoclassique de l'équilibre général. Les économistes du XXe siècle ont, certes, toujours distingué ce modèle de la réalité, mais, parce que croyant s'inspirer rigoureusement de la physique, ils ont souvent adopté une posture dite « instrumentaliste », selon laquelle le postulat de « l'irréalisme des hypothèses » est scientifique est en ce qu'il permet de prévoir. D'autres ont pensé, en réalité dès la fin du XIX^e siècle, que la politique économique devait se rapprocher de ce qui n'était, alors, que des préfigurations du modèle de l'équilibre général, qui devient un idéal à accomplir. Le marché, dans cette conception, est un lieu de formation des prix permettant d'obtenir un équilibre, c'est-à-dire un *état* de l'économie où les offres et les demandes sont égales. Le marché est donc compris de façon *statique* ; ce n'est en rien ce processus *dynamique* qui relève de l'expérience commune des marchés. Cette première remarque est liée au caractère paradoxal de ce modèle où c'est une entité, le « commissaire-priseur », qui doit organiser la production même de cet équilibre général des marchés. C'est pourquoi nombres d'économistes néoclassiques reconnaissent que les fondements du socialisme centralisé ont une base théorique solide : Schumpeter (1947) a popularisé cette idée dans la communauté académique. Dès lors, les théoriciens, attachés à défendre une conception libérale de l'économie, se démarquent de la théorie néoclassique qui, en dépit de son individualisme méthodologique, peut justifier des formes poussées d'interventionnisme. Ainsi, ces économistes dits « autrichiens », surtout à la suite d'Hayek, essayent d'élaborer une conception alternative du marché⁵ comme « *procédure de découverte de l'information* ». Selon cette perspective, ce n'est pas l'équilibre statique qui doit être l'objet de l'attention du théoricien, mais une perspective dynamique où n'existe qu'une « *tendance à l'équilibre* ». Néanmoins, cette conception est beaucoup moins rigoureuse que sa concurrente, la théorie néoclassique de l'équilibre général⁶. L'idée du marché comme *processus* et non comme *état* a certes fait des émules, mais le marché comme objet théorique, sérieusement délimité, demeure un problème pour tous les économistes. Ce n'est pas un hasard si, à la fin du XXe siècle, il n'y a pas d'article relatif au « marché » dans le grand ouvrage de référence des économistes⁷, le *New Palgrave*.

Les difficultés, que rencontrent les économistes, nous conduisent à esquisser un dépassement du strict point de vue « *économique* » pour avoir une compréhension plus fine et moins contradictoire du marché et des processus marchands. Nous émettons ainsi l'hypothèse que cet objet *a priori* économique, que constitue le marché, pourrait être ainsi éclairé par l'histoire et sociologie, cependant que ces disciplines pourraient intégrer les apports et les interrogations de la discipline économique sur

⁴ Les idées développées à cette occasion doivent beaucoup au séminaire « Dons, prélèvements, monnaie », qui s'est déroulé dans le cadre du *Centre de Recherches Historiques* (EHESS/CNRS), dirigé par A. Guéry.

⁵ A cet égard, voir, plus généralement, Hayek (1945).

⁶ On peut se référer à C. Vivel (2005) pour une discussion des thèses de Kirzner ; cet article examine aussi l'œuvre d'un autre économiste autrichien, Lachmann, laquelle se situe pourtant dans le cadre de la conception du marché comme processus. Par leur finesse, les idées de Lachmann mettent en question la croyance de Kirzner en la « tendance à l'équilibre » des « processus de marché ».

⁷ Cf. B. Guerrien (2000, p. 61).

le marché. Ce dialogue interdisciplinaire doit toutefois impliquer une lucidité qui n'est pas toujours le fait de certains économistes : les esquisses théoriques que les économistes produisent pour comprendre le marché et les autres « systèmes d'allocation des ressources »⁸ ne sont que des embryons, ce que des spécialistes d'autres sciences sociales hésitent à admettre.

Ainsi, un historien de l'économie et de la société de la Grèce classique, Alain Bresson, juge que l'œuvre de D. North, porteur en histoire de ces thèses néo-institutionnalistes, est une voie d'avenir. On peut comprendre, en effet, qu'un historien, voulant tirer profit du caractère évolutif de la science économique, veuille sortir de débats qu'il estime dépassés, mais qui encombrant sa discipline, en utilisant les travaux d'un économiste qui n'a cessé de vouloir prendre au sérieux le matériau historique. Un point important du raisonnement d'Alain Bresson est de souligner que le traitement de l'aspect « *institutionnel* » des faits historiques, même s'il est apparu tardivement dans les écrits northiens, est un fait décisif que la science historique ne peut occulter. Or, il nous semble que D. North est influencé depuis fort longtemps par les thèses de la « *New Institutional Economics* », cette école qui a voulu enrichir la science économique en mobilisant les notions de « *coûts de transaction* » et de « *droits de propriété* », le seul regret de D. North étant d'avoir trop longtemps expliqué les institutions du seul point de vue de « *l'efficacité* »⁹. Or, c'est précisément sur ce fonctionnalisme de la supposée « efficacité » des « arrangements institutionnels », si longtemps célébré par l'impérialisme de l'économie, que la science historique nous semble avoir beaucoup à dire. En outre, il est dommage qu'Alain Bresson ne discute pas ce que des économistes et historiens ont identifié comme des difficultés sérieuses affectant la *New Institutional Economics* et son avatar « northien » en histoire, c'est-à-dire contradictions méthodologiques et un faible contenu empirique. Ces problèmes, voire parfois ces apories inhérentes au néoinstitutionnalisme, résultent d'axiomes qui ne sont pas toujours explicités : un certain évolutionnisme « mélioriste »¹⁰, le simplisme problématique des postulats utilitaristes et, en enfin, l'assertion selon laquelle le marché moderne est une norme transhistorique permettant de *comprendre* et d'*évaluer* toutes les autres formes d'organisations économiques¹¹.

Ces considérations nous conduisent à revenir sur les hypothèses de Polanyi, mais il serait sans objet de penser qu'il faille adopter *tous* les résultats de Polanyi tels qu'il a pu les formuler lui-même¹². Nombre d'économistes institutionnalistes pourraient partager la spécificité de la conception du marché selon Polanyi, laquelle peut être déclinée doublement. D'une part, le passage des anciens marchés au système moderne de marché¹³, le « Marché » pour reprendre la terminologie de S. Latouche¹⁴, est un processus social où la politique a toute sa place. Ce Marché est un principe d'organisation de la vie économique *et* sociale selon lequel un ensemble suffisant de marchés, liés entre eux, est à même de régler la reproduction sociale. Ces marchés sont dits « *autorégulateurs* » alors, qu'en réalité, cette

⁸ Pour reprendre l'expression même de D. North (1997) qui veut produire une théorie *générale* des transactions économiques, *marchandises ou non*. Pour une exposition des concepts néoinstitutionnalistes et une discussion sur un cas précis, voir J. Andreau et J. Maucourant (1999).

⁹ Voir D. North (1990).

¹⁰ Pierre Dockès (1998, p. 91) écrit que l'évolutionnisme de North se caractérise, en quelque sorte, par une « *main tremblante* ». Nous ajoutons que D. North troque la « main invisible », souvent attribuée à Smith, pour une « main invisible de la sélection institutionnelle », qui n'a pas de fondements très assurés, que ce soit en termes épistémologiques, théoriques ou empiriques, que la « main invisible » du marché. Il est vrai que, même celle-ci, a connu un vrai retour en grâce, pendant les trois décennies qui suivirent le début des 1970, ce qui a pu impressionner les autres sciences sociales. Notre hypothèse est que la bonne fortune, que connurent ces développements théoriques, doit beaucoup à un contexte social et idéologique déjà derrière nous. Sinon, comment expliquer qu'on ne soit pas plus attardé sur la rapidité déconcertante et l'économie de moyen théorique, avec laquelle des questions cruciales pour la microéconomie, comme la stabilité de l'équilibre, aient pu être traitées par un « néoautrichien » comme Kirzner (1973, pp. 3-7), un ténor du néolibéralisme dans la communauté académique ?

¹¹ Voir J. Maucourant (2003).

¹² Voir L. Graslin et J. Maucourant (2005).

¹³ D'où le « M » majuscule.

¹⁴ Voir S. Latouche (1998, p. 149).

autorégulation figure plus l'idéal social, qui légitime ces marchés, que la réalité d'une autorégulation qui est souvent chaotique ou catastrophique. Le Marché doit être conçu comme une *fiction organisatrice du social*.

La référence à ce qualificatif d'« autorégulateur » nous oblige à une certaine digression car, en dépit de la formule nuancée, que nous avons utilisée plus haut, il existe une critique récurrente des thèses de Polanyi fondées sur l'idée que celui-ci croirait que les marchés, constitués en système il y a deux siècles, peuvent se régler spontanément, ce qui conduit à l'idée erronée selon laquelle Polanyi serait soit une sorte de « crypto-orthodoxe », soit un hétérodoxe à la pensée confuse. Rappelons donc, pour lever tout équivoque, que la conception polanyienne n'implique aucunement que le système de marchés autorégulateurs se reproduise sans difficulté majeure : c'est tout l'enjeu de son hétérodoxie de montrer que le marché, comme principe organisateur de l'économie, ne peut seul produire les conditions de sa régulation et qu'il ne connaît pas de tendance spontanée à l'équilibre. *Il faut même préciser que le Marché ne produit pas spontanément les institutions qui sont la condition sine qua non de fonctionnement des marchés concrets*. Une sociologie de l'économie ou une économie vraiment politique est ainsi nécessaire pour rendre compte de la construction sociale des marchés et de leur inscription dans des rapports de force qui structurent la société.

C'est dans ce cadre hétérodoxe qu'il est maintenant possible de rappeler l'idée spécifique de Polanyi : les marchés du XIXe siècle incarnent l'aboutissement d'un projet caractéristique de la modernité dans ce qu'elle a d'irréductible. Il ne s'agit pas de « sauver »¹⁵ la théorie polanyienne mais d'expliquer que celle-ci participe d'une théorie de l'*institution imaginaire du marché*, laquelle n'a pas de précédent. Polanyi écrit que les années 1930 sanctionnent la fin d'une « utopie » à l'origine d'un « système de marché autorégulateur »¹⁶ : la mise en cause de cette construction utopique du social n'est rien autre que la *Grande Transformation* elle-même¹⁷. Il est par conséquent contestable d'établir un jeu de ressemblance entre les différentes formes d'économie, qui ont connu des marchés¹⁸, et une société, qui se fonde sur un système de marchés généralisés : la *société de marché ne naît vraiment qu'au XIXe siècle*. Celle-ci se singularise par une part décisive de la production échangée sur l'ensemble de la production totale, des fondements juridiques et politiques particuliers, et enfin des formes nouvelles de socialité structurant l'échange ; c'est ainsi que se construit un véritable système de prix. Les positions de Weber et Polanyi sont donc très proches sur ce point¹⁹.

Les approches économiques peuvent ainsi s'opposer sur le statut du marché : tantôt il s'agit d'un *état donné* du système d'allocation des ressources rares, tantôt il s'agit d'un *processus* dynamique et créatif. Les deux approches ne sont pas réellement satisfaisantes. La formalisation mathématique

¹⁵ Comme le suppose Alain Bresson (2002). Notons que le jugement de certains historiens sur le legs de Polanyi peut être influencé par des références exclusives à Polanyi (1957) et (1977), ce qui occulte la théorie de *constitution* et de la *signification* du Marché (ou *One Big Market*) du marché, exposée dans Polanyi (1944) et (1947). Par ailleurs, le texte d'Alain Guéry (2005), consacré aux marchés d'Ancien Régime et traitant du regard « économique » sur l'échange marchand, montre qu'il n'est nul besoin de « sauver » ce qui constitue l'essence même de la problématique polanyienne. Faut-il, à cet égard, oublier que, même au XVIIIe siècle, la tâche des premiers « économistes » vise à isoler un type particulier d'échange, l'échange économique, pour en faire la matrice d'un nouvel ordre social ? Cela signifie que l'autonomie de l'économie, évidence selon les tenants du modernisme en histoire économique de l'Antiquité, est, au contraire, le fruit d'une construction tardive.

¹⁶ Voir Polanyi (1944, p. 53-54 et p. 22).

¹⁷ Polanyi n'est pas le seul auteur hétérodoxe à avoir mis en évidence le rôle des fictions comme composantes de l'organisation sociale moderne. Au début du XXIe siècle, l'économiste américain Veblen avait fait de longs développements sur le capital comme représentation, sur les croyances comme illusions et sur l'exploitation de la crédulité dans le capitalisme moderne, qu'il appelait « système des prix ». Voir Veblen (1923).

¹⁸ Alain Bresson évoque une « économie à marché » : nous pourrions dire, alors, pour être conséquent avec notre problématique, qu'il a pu exister des « économies à marchés ». La question du *pluriel*, pour ce qui est de la déclinaison du marché, est essentielle et renvoie à leur fragmentation et leur subordination dans un système global d'intégration qui n'est pas fondé sur le principe *du* marché.

¹⁹ Pour un point de vue opposé, voir Bresson (2000, pp. 263-267).

extrême de la première conception la rapproche d'un mécanisme de planification. La seconde conception du marché repose fondamentalement sur un *a priori* épistémologique : l'équilibre est alors un présupposé rendant la connaissance possible²⁰, cependant l'on souhaiterait, sur ce point, des démonstrations de ce qui ne devrait pas être un postulat. A ces défauts majeurs, ces théories ajoutent une évacuation de l'histoire. Pourtant, si l'économiste veut comprendre le capitalisme, c'est pour disséquer les capitalismes, voire suggérer une politique. C'est par le biais de la référence aux fictions que nous allons tenter de faire entrer le Marché dans l'histoire : avant ce second temps de la démarche polanyienne, il sera important de montrer la dimension singulière des marchés avant le Grand Marché du Capital²¹.

Echange, marchés et Marché d'un point de vue institutionnaliste

Les marchés comme institutions

L'approche substantive de Polanyi fait partie du paradigme institutionnaliste en économie qui accorde aux « *institutions* » une signification particulière. Il importe de définir ce que constitue pour nous l'institution : *elle est ce par quoi les comportements individuels acquièrent une stabilité qui est la condition de la vie sociale* (Maucourant, 1994). Autrement dit, l'institution est un agencement particulier des parties relativement à la totalité de la société. Il découle de cette conception de l'institution que celle-ci renvoie à des éléments psychologiques, sociaux et économiques ; en d'autres termes, nous sommes très proches du concept de « fait social total » élaboré par Mauss. C'est dans les institutions elles-mêmes que l'on peut le mieux saisir les modalités du processus de reproduction sociale. L'approche institutionnaliste est donc structurale et génétique, sans quelconque hypothèse relative à l'optimalité des arrangements institutionnels. Le texte même de Polanyi témoigne que son « économie substantive » s'inscrit dans le paradigme institutionnaliste²². Il souligne que les marchés doivent être considérés comme des « *processus institutionnalisés* » : « *les actes d'échanges au niveau personnel ne créent des prix que s'ils ont lieu dans un système de marché créateur de prix, structure institutionnelle qui n'est en aucun cas engendrée par de simples actes fortuits d'échanges* » (Polanyi, 1957, p. 245). Plus généralement, il y a plusieurs modalités par lesquelles les processus économiques sont institués selon les sociétés (p. 244). La reconnaissance de la situation sociale des actes économiques n'empêche pas une analyse économique des institutions sociales : mais, ce serait un non-sens de faire une analyse *strictement* économique de ces institutions.

Le marché constitue dès lors une institution qui est ouverte à l'histoire²³. Il est donc essentiel de rapporter chaque *signification*²⁴ des processus sociaux aux totalités dont elles sont issues : c'est ici que

²⁰ Dans une communication personnelle (1992), I. Kirzner a accepté cette reformulation que je lui proposais de son traitement de cette question de l'équilibre, précisant alors : « *A la différence de Stanley Fisher, cette question de l'équilibre, de son existence, de sa stabilité, ne m'empêche pas de dormir* ». On peut toutefois penser que cette affaire de stabilité ne rendait pas Stanley Fisher aussi insomniaque qu'Israël Kirzner le supposait ...

²¹ Nous signifiions par là que l'économie de marché et le capitalisme sont en réalité synonymes comme Alain Caillé, fin lecteur de Polanyi, l'a justement écrit. Plus encore, dans la problématique de Polanyi, l'économie de marché pleine et entière implique la société de marché. Certes, il serait possible, comme Polanyi l'indique lui-même dans *la Grande Transformation*, de penser une économie de *marchés* qui ne soit pas du capitalisme, et surtout pas du « capitalisme rationnel » au sens où l'entend Weber (1923).

²² Celle-ci se compose de deux niveaux inséparables. Le premier est constitué des interactions entre l'homme et la nature (Polanyi, 1977, p. 31). Le second renvoie à la cohérence et à la stabilité de l'économie : la subsistance de l'homme ne peut être laissée à la merci de causes accidentelles (p. 34). Des *rigidités* sont nécessaires, c'est ce que signifie l'*institutionnalisation* des « *processus d'interaction* ».

²³ Même si dans des textes, essentiellement non publiés de son vivant, Polanyi oppose parfois les « *méthodes institutionnelles* » aux « *méthodes marchandes* », il qualifie généralement - cf. Polanyi (1957) ou (1947) - le marché, qu'il soit archaïque ou moderne, *d'institution*. C'est pourquoi nous ne pouvons retenir une prémisse du raisonnement d'Alain Bresson (2002), selon laquelle Polanyi met « *l'échange marchand en contradiction avec l'institution dont il serait en*

notre opposition aux approches « *modernisantes* », en économie de l'Antiquité, ou « *formalistes* », en anthropologie économique, est la plus nette. Il en va ainsi des prix et du marché. La signification des variations de prix, dans une économie où les marchés ont une tendance, à l'isolement n'a évidemment pas le même sens que dans une économie où les marchés sont profondément interconnectés et où les politiques gouvernementales peuvent, selon le besoin et le niveau de résistance sociale, faire surgir des marchés là où le pouvoir libéral les juge nécessaires.

Equivalences, prix des marchés et prix de Marché

Comme *forme d'intégration* de l'économie comprise en son sens « *substantif* », l'échange « *se réfère ici à des mouvements de va-et-vient comme les changements de « mains » dans un système marchand* » (Polanyi, 1957, p. 245). Sauf à être l'expression de pratiques aléatoires ne permettant pas un fonctionnement économique régulier, l'échange doit s'inscrire dans les structures économiques par des formes institutionnelles, *des marchés ou le Marché*. Des règles sociales permettent de contenir les échanges et de les rendre possibles. Deux cas sont distingués. Le premier où les prix sont fixes : il s'agit de l'« *échange décisionnel* ». Polanyi suppose, alors, qu'un segment de l'économie, régi par ce type d'échange où les prix sont contraints par la coutume ou le politique, ne peut être « *intégratif* ». Il faut une condition pour que les pratiques de l'échange marchand aient des capacités de régulation qui leur soient propres : les prix (ou « *taux de l'échange* ») doivent être négociés (p. 248). Dans ce cas, le principe de l'échange est dit « *intégratif* ». Le cas de la négociation généralisée des prix et des conditions de l'échange est une composante essentielle du Marché. Une économie comportant des marchés, une économie de *marchés*, est une chose ancienne, souligne Polanyi, dont le parangon dans le monde antique est le monde grec classique.

Mais, cela ne veut pas dire qu'on ait affaire à des mécanismes marchands ayant suffisamment d'autonomie pour orienter la production et la structure de celle-ci. Si l'on entend, en effet, fort classiquement, par *structure de production* ce qui renvoie au partage, dans la production sociale, entre biens de consommation et biens de production, la question est alors de savoir *si le taux d'intérêt règle cette répartition*. On conviendra que les historiens et économistes, tenant d'une approche traditionnelle, doivent logiquement se poser cette question essentielle. Or, pour une part, la résolution de cette question peut décider de l'existence ou non de l'autorégulation marchande, cette supposée « *main invisible* » qui, selon Alain Bresson (2000), aurait structuré l'économie grecque classique. Ce n'est sans doute pas un hasard si les historiens et économistes néomodernistes sont souvent discrets sur ce point crucial du rôle du taux de l'intérêt dans la régulation globale de l'économie.

En réalité, toute une série de conditions essentielles au Marché font défaut dans nombre de cas supposés incarner les vertus de la « *main invisible* ». Ainsi, l'existence d'un droit « *rationnel* » est d'importance²⁵ : un trop grand arbitraire du pouvoir politique sur les patrimoines ne peut pas vraiment permettre des *logiques* marchandes, ce qui n'interdit pas les manœuvres spéculatives qu'on identifie confusément à du « *capitalisme* ». Ensuite, le mode de formation des prix : il ne faut pas simplement qu'ils fluctuent, même si l'émergence de fluctuations régulières des prix est une évolution singulière qui doit attirer l'attention de l'historien. Il faut, en effet, que les prix se constituent en un système lié à l'organisation même de la production. Rappelons, à cet égard, à l'attention des économistes ou

quelque sorte la négation », car la théorie de Polanyi est celle de *l'hybridation* des formes d'intégration. Voir Poulain (1998).

²⁴ Or, les phénomènes économiques comportent une herméneutique, que nous semble négliger Alain Bresson écrivant : « *que les variations de prix aient été la règle (...) même les polanyiens les plus orthodoxes ne le contesteraient plus aujourd'hui* ». Or, cette « *règle* » supposée devrait être précisée quant à son domaine de validité et sa signification, ce que discutent, justement, des assyriologues comme J. Renger (2003) ou C. Zaccagnini (1984) et (1994). Par ailleurs, s'agissant de l'Égypte ancienne, les intuitions polanyiennes sont plutôt confortées par Janssen (1975), D. Gentet, J. Maucourant (1991a), (1991b).

²⁵ Pour plus de développement sur cette analyse due à Weber, voir Maucourant (2000d).

historiens, prêts à voir des prix de marché à chaque fois que des contreparties existent dans un échange, qu'il soit ou non virtuel, qu' « *on ne joue pas au marché* », comme le reconnaissait Mises lui-même : le prix de marché naît dans un contexte institutionnel spécifique, sauf à faire de l'histoire des transactions un magma sans grande signification, inexploitable sur le plan théorique.

Ainsi, il faut prendre garde à ne pas intégrer dans le modèle du Marché des variations de prix émanant des marchés propres à des communautés paysannes, largement autosuffisantes par ailleurs. La récurrence de prix bas, associée à l'idée de prospérité, ne signifie pas l'existence d'une économie où les marchés sont interconnectés : ce fait indique plutôt l'aspect subordonné de la production échangée au sein de la production globale, car la détermination de la production par l'échange introduit la synchronisation à la baisse des prix lors des mauvaises années, et vice-versa. De même, il n'est pas possible d'assimiler les variations brutales de prix consécutives à des événements militaires (siège, etc.) comme le signe de « *marchés créateurs de prix* » : de tels phénomènes ne démontrent en rien que les marchés structurent ordinairement la production par des « *prix* » au sens où nous l'entendons. C'est pourquoi Polanyi préfère parler de *d'équivalence* et non de *prix*, si les marchés ne sont pas la source déterminante des taux des échanges. Plus généralement, le principe de l'échange marchand ne s'oppose ni à la réciprocité ni à la redistribution : les formes d'intégration sont complémentaires du point de vue de l'efficacité (Polanyi, 1957, p. 247). *Il n'y a pas d'antinomie entre le marchand et le non-marchand pour Polanyi*. Dans le cas athénien, Polanyi met en évidence l'importance des échanges marchands mais surtout l'articulation entre la redistribution et l'échange comme une condition de la liberté antique. La redistribution de richesses par la *polis* est une condition d'un exercice authentique de la liberté, car celle-ci ne peut se concevoir sans que tout citoyen ne soit assuré d'un minimum économique, sinon les plus riches achèteraient une véritable clientèle (Polanyi, 1977, p. 172-173).

C'est à la lumière du cadre analytique polanyien, esquissé à grand trait plus haut, que nous proposons de discuter une autre thèse d'Alain Bresson (2000, p. 294-5), qui pense avoir validé l'hypothèse de la régulation par le marché pour l'économie de la Grèce classique. Cet auteur suppose qu'il existerait une co-détermination entre la production des biens de consommation et leurs prix. Bien que ce facteur soit nécessaire, il n'est pas suffisant pour démontrer l'existence d'une économie de marché : en effet, quelle est la part du tissu économique concernée par ce mécanisme ? De plus, l'organisation de la production selon les productivités comparées, laquelle est une caractéristique de l'économie de marché, n'est pas vérifiée parce que « *l'absence d'importation n'est alors que la traduction de l'incapacité à exporter* » (p. 297). Or, selon la théorie habituelle, le marché n'exclut pas les agents ou organisation dont les productivités absolues sont faibles : *il les intègre dans un système de division du travail par l'échange selon le principe des productivités comparées*. Nous ne comprenons pas, dès lors, le sens du « *châtiment* » pour une productivité insuffisante évoqué par l'auteur (p. 296). Ne faut-il pas plutôt penser, par conséquent, afin d'expliquer cette fermeture aux échanges remarquée par Alain Bresson, que la « *main invisible* » (selon l'image d'Adam Smith qu'il reprend), c'est-à-dire le marché, ne règle pas l'économie des cités grecques²⁶ ? Certes, une autre hypothèse, inspirée de D. North, est alors possible : ne se pourrait-il que des « coûts de transaction » élevés entravent l'échange, ce qui expliquerait pourquoi certaines unités économiques ne peuvent pas profiter des gains inhérent aux transactions marchandes ? Mais, force est de reconnaître qu'une telle suggestion ne peut convenir à la réalité économique qu'Alain Bresson veut modéliser : quand North, lui-même, brandit ce type d'explication, à propos de l'économie du Haut-Moyen Age, c'est précisément pour expliquer que les marchés ne structurent pas l'économie. Une autre explication, d'ordre technico-économique, et non institutionnel ne doit pas être écarté, c'est-à-dire la présence de coûts de transports rédhibitoires qui empêchent que fonctionnent des marchés régulateurs, au moins dans leur fonction

²⁶ Ce fait n'exclut pas la possibilité de rétroaction entre les prix et l'offre.

d'arbitrage : une telle hypothèse est, en effet, avancée *de facto* par Finley (1973)²⁷. Néanmoins, la démarche d'Alain Bresson, qui pose le rôle aussi régulateur que précoce des marchés, exclut l'idée que de contraintes techniques empêchant l'existence d'une « Main Invisible » dès l'Antiquité grecque classique. *In fine*, nous devons, *a contrario*, conclure, que cette « main » manque de visibilité, compte tenu des arguments mobilisés.

Des marchés au Marché

Le temps du mercantilisme : l'exemple de Montchrestien

Le mercantilisme est ce moment de transition entre le temps des marchés et celui du Marché. L'analyse de ce moment de l'histoire de la pensée et des faits économiques a une vertu : nous prémunir des projections modernistes hâtives sur les faits anciens, d'autant que l'économie politique est d'invention récente. On ne peut occulter ce que les hommes pensent sur ce champ du social qu'ils contribuent, par là même à constituer, et l'on doit éviter ces raccourcis curieux qui écrasent ainsi l'histoire dans le mouchoir de poche de l'utilitarisme libéral²⁸. Ainsi, selon Polanyi (1944, p. 97-101 et p. 364), l'effet des politiques mercantilistes est d'effacer la division institutionnelle du commerce et des marchés locaux, ce qui est à l'origine d'un marché national. Les États, au XVI^e siècle, étendent à une toute autre échelle les anciennes méthodes éprouvées, jadis développées à l'échelle municipale (p. 100) ; c'est pourquoi il n'est pas possible d'assimiler la société d'Ancien Régime à une société de marché. Polanyi soutient alors que : « *du point de vue économique, l'instrument d'unification fut le capital, c'est-à-dire les ressources privées disponibles sous forme d'argent thésaurisé, et donc particulièrement appropriées au développement du commerce* » (p. 99). L'émergence de ce commerce intérieur est certaine souligne Polanyi : il faudrait tout de même souligner que la France n'unifie formellement son marché intérieur qu'en 1793.

C'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'un texte fondateur de l'économie politique, *Le Traicté* d'Antoine de Montchrestien, ne soit pas une science du Marché. A cet égard, les réflexions de Cantillon sur le « *commerce en général* », un siècle plus tard, attestent d'une évolution certaine. Le XVII^e siècle est donc bien ce siècle d'une importante mutation, ce qui renforce le poids des hypothèses polanyiennes. Évoquant la division du travail, Montchrestien en 1615 affirme que « *ce travail public, divisé en tant d'Arts et Métiers* » (p. 73) doit être l'objet de la « *prévoyance politique* ». Rien n'est dit sur une origine marchande de cette division : cette représentation de l'économie est cohérente avec l'idée que le travail doit être institué par le prince. Le marché, comme mécanisme d'allocation par les prix de ressources rares, n'est pas un élément essentiel, selon Montchrestien, pour qui la vraie rareté est celle des honneurs. La rareté ne lui semble pas contraignante : les hommes sont nombreux et leur aptitude au travail excellente, n'était-ce la mauvaise administration qui contrarie cette abondance qui devrait être ce don immédiat de Dieu. Les marchés sont si subordonnés au principe de « *codification politique* » des flux concurrentiels²⁹ que la réglementation royale, du point de vue de Montchrestien, doit participer de la détermination du bon volume de production. Le « *mercantilisme* » est ici une doctrine de la généralisation des pratiques des villes médiévales à des territoires incomparablement plus vastes ; le marché comme processus de fixation des prix et des quantités optimales est singulièrement absent. Montchrestien, traitant de la question de la possible « *surabondance* » des « *Arts* » et du nécessaire « *profit* » des « *Artizans* », écrit : « *le sage Politique doit prudemment inventer les moyens de faire régner, en ce fait, une juste et tempérée modération entre le trop et le trop peu* » (p.

²⁷ Plus généralement, selon Finley, le marché n'est pas la *via regia* de la compréhension des sociétés antiques. Évoquons, par exemple, la question de l'impérialisme. Le but de l'empire athénien est de tirer des profits matériels de sa domination : c'est la *Machtspolitik*, qui vise notamment au bon approvisionnement de la Cité. Il ne s'agit pas pour la Cité antique d'élaborer une politique commerciale ou *Handelspolitik*. Cf. Finley (1984 p. 82 sq.) dans un texte datant de 1978.

²⁸ Cf. North ou Silver (1985).

²⁹ Pour reprendre le mot et une part de la problématique de Michel Hénoclsberg (2000).

127). Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que Montchrestien, qui prend souvent comme source de l'*économie politique* la dite « *économie naturelle* » souligne dans le même passage concernant le « *sage politique* » : « *il doit imiter la nature, à qui jamais ne manque rien de nécessaire, à qui jamais rien de superflu ne redonde* ».

On comprend donc pourquoi Montchrestien plaide pour la généralisation, dans le cadre d'un royaume tout entier, des pratiques anciennes des guildes médiévales. Même s'il n'est pas notre contemporain, il est moderne. L'interventionnisme prôné par Montchrestien annonce toutefois celui de l'Etat libéral : inspiré par son maître, Bodin, il critique les Anciens, en *distinguant l'économie comme chose publique des autres sphères du social*. Les Grecs et Romains n'auraient pas, à et égard, saisi l'importance de cette économie politique comme *police* : « *tout cela revient à ce point quand l'Etat (aussi bien qu'en la famille) c'est un heur meslé d'un grandissime profit de mesnager bien les hommes selon leur propre et particulière inclination (...) on peut fort à propos maintenir contre l'opinion d'Aristote et de Xénophon, que l'on ne sauroit diviser l'économie de la police sans démembrer la partie principale de son tout...ils ont oublier mesnagerie publique à quoy les nécessités et charges de l'Etat obligent d'avoir principalement égard* ». L'économie politique est l'art de la « *ménagerie publique* », l'idée que le pouvoir a en charge le bien-être des hommes. *Il s'agit là d'une idée neuve*.

S'il fallait faire un résumé des thèses essentielles de Montchrestien, utiles pour comprendre la spécificité de l'économie d'Ancien régime³⁰, tout en usant de façon prudente de quelques-unes des catégories contemporaines que son *Traicté* a contribué à constituer, nous dirions que le domaine de l'économie, champ d'investigation de cet ouvrage, renvoie à l'ensemble des moyens et institutions nécessaires à la subsistance de l'homme et au bon fonctionnement des marchés. Cette conception même de l'économie implique une notion de la politique comme art articulant la sociabilité naturelle de l'homme³¹ et le principe de souveraineté. Il se dégage que l'*économie politique*, science du gouvernement des hommes, permet au prince de mettre en œuvre les meilleurs moyens visant à accroître les richesses de ses peuples, c'est-à-dire, par voie de conséquence, de lui-même. En conséquence, Montchrestien peut être mieux compris grâce à la conception « substantive » selon laquelle l'économie est au processus institutionnalisé au sens de Polanyi, cette conception incluant la question des *valeurs sociales* essentielle aux auteurs anciens. L'*économie politique* n'est pas la science économique, connaissance raisonnée des mécanismes d'allocation des ressources rares par les prix³².

Les « marchandises fictives »

Le machinisme nécessite, après la Révolution Commerciale mercantiliste, une totale redéfinition et non pas un abandon des interventions publiques. Selon Polanyi (1944), « *l'introduction de machines hautement spécialisées* », dans une société déjà commercialisée, « *doit avoir des effets caractéristiques* » (p. 68) car l'amortissement sans risque démesuré de machines coûteuses requiert un fonctionnement adéquat du marché de tous les inputs, dont le travail. Or, pour que l'homme soit prêt à s'offrir de façon permanente sur les marchés, il faut que son comportement économique soit déterminé

³⁰ Maucourant (2007), à paraître.

³¹ Suivant Aristote, Montchrestien (1615) soutient la thèse d'une sociabilité *naturelle* car la représentation de l'homme, « *cest animal estant sociable de nature* » (p. 57). Ce point est d'importance car il implique que la science de la « *mesnagerie publique* », ou encore « *économie politique* », procède d'une anthropologie générale refusée par les économistes orthodoxes d'aujourd'hui. La thèse aristotélécienne que reprend l'auteur ne doit pas surprendre : ce n'est qu'au milieu du XVII^{ème} siècle que se développent vraiment les théories du contrat social³¹. Loin d'une vision contractualiste du fondement politique de la société, l'homme selon Montchrestien est doué de raison à tel point que : « *(il) arrive quelquesfois que, comme s'espandant hors de soy-mesme, il embrasse d'un passionné désir le service du public (...) De sorte que, se réservant souvent la moindre part de sa vie, il consacre volontiers la plus grande et meilleure au bien et à l'utilité d'autrui* » (p. 74). Autrement dit, c'est par l'exercice même de sa raison que l'homme en vient à unir son intérêt privé et l'intérêt collectif.

³² Ou plus ce prix fictif qu'est le coût d'opportunité. Voir Cot (1988, p. 501 sq.) qui discute ce « *legs autrichien* », à savoir « *prix fictifs et individualisme méthodologique* ». Loin de ces problématiques, le *Traicté* n'est pas science des simulacres du Marché.

par des considérations principalement économiques. Il n'est plus possible de conditionner la disponibilité du travail à un complexe de motivations sociales dont l'économie ne serait qu'un élément subsidiaire. Ceci implique que le gain soit un déterminant essentiel des comportements économiques. L'économie des temps libéraux se pense alors comme une catégorie autonome des liens sociaux. Pourtant, l'imaginaire économique occulte les institutions sociales nécessaires à la bonne marche des capitalismes, fussent-ils fort libéraux. Polanyi (1944) avait déjà beaucoup insisté sur la fonction politique et sociale de l'étalon-or. Aujourd'hui, comme le montrent bien Michel Aglietta et André Orléan (1998), ce qui fait que la monnaie est acceptée par chacun d'entre nous, c'est qu'elle renvoie *de facto* à l'idée d'une société comme communauté. Si l'idée de *société* implique simplement, en effet, de multiples agencements d'individus poursuivant des fins privées, la réalité sociale est bien communautaire, en ce sens que même la société individualiste n'existerait pas sans une représentation *commune* de ce qui la fonde.

On comprend ainsi qu'une bonne part de la renommée de Polanyi soit due à son concept de « *marchandise fictive* », concept qu'il développe dans son ouvrage de 1944 : *La Grande Transformation*, en illustrant la thèse selon laquelle des fictions agissent comme représentations créatrices d'un monde. La terre, la monnaie et le travail ne sont pas des marchandises, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été produites en vue de la vente sur un marché. Par exemple, l'environnement naturel n'est pas objet de droits de propriété, sauf dans le cadre d'une fiction qui légitime les droits de pollution échangeables ; plus généralement, sauf à naturaliser un processus social, la terre n'est évidemment pas une marchandise, car elle n'est pas pensée comme telle, ainsi que l'attestent de nombreux témoignages anthropologiques et historiques. Il en va de même du travail. Avant que n'émerge une société de marchés, le travail en tant qu'élément extrait de l'existence humaine sous forme de force de travail, n'est pas nécessairement l'objet d'échanges marchands *structurant* la production *d'ensemble* de la société. Le travail s'intègre très souvent dans une série d'activités sociales statutairement définies qui ne peuvent pas être facilement aliénées de façon contractuelle. Certes, l'on peut faire observer que la société romaine, comme société esclavagiste, peut faire du corps même de l'homme une marchandise³³. Toutefois, l'économie romaine n'a pas connu le fonctionnement de *marchés autorégulateurs* au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Ce fait est reconnu par un historien *a priori* éloigné des thèses de Polanyi : nous pensons à Jean Andreau. Ceci ne signifie certes pas que les marchés n'existent pas à cette époque, mais que l'économie s'insère dans un tissu de relations sociales qui ne permet pas au marché d'avoir un rôle régulateur. Ainsi, la *société de marché* repose sur une organisation culturelle fondée sur des fictions particulières.

L'histoire sociale et économique résulte, dans ces conditions, d'une tension permanente entre l'*utopie* de la société de marché et les résistances que les réalités sociales opposent à l'emprise de cette utopie. Ainsi, la constitution progressive du salariat capitaliste, dans un espace statutaire durant les « Trente Glorieuses », s'oppose à la volonté du Capital de réduire la mobilisation du travail à une forme purement contractuelle. Dès le XIXe siècle, le développement de la société de marché suscite un ensemble de protections sociales extrêmement diverses qui, progressivement, nuisent à la capacité autorégulatrice du marché capitaliste ; celui-ci, comme auparavant, ne peut plus être si peu regardant sur le coût de la vie humaine. Autrement dit, les *mouvements* d'institution du Marché suscitent des « *contre-mouvements* » sociaux aussi créatifs, à leur façon, que l'utopie capitaliste l'est. La dialectique du « *double mouvement* » polanyien ne présuppose pas de finalité à l'œuvre dans l'histoire. Nazisme et New Deal furent des sorties bien différentes de la première société de marché qui se constitue au XIXe siècle.

L'histoire économique doit ainsi être comprise de façon non téléologique : réexaminons, donc, les projections néolibérales appliquées à l'histoire, lesquelles ne sont que l'application des postulats de

³³ Yan Thomas a soutenu que le droit romain a commencé à mettre en évidence un travail abstrait, aliénable par contrat entre les maîtres. Ceci est discuté dans Maucourant (2004b).

la société de marché aux sociétés passées. Réexaminons, aussi, le prophétisme inhérent aux constructions de North ou d'Hayek, qui proclame que ce qui n'est pas capitaliste l'est d'une façon cachée, voire inachevée, et souhaitons que commence enfin le XXI^e siècle en économie comme en histoire, libéré des monismes de toute sorte. Les anciens marxistes ne pourraient-ils pas, d'ailleurs, reconsidérer ces habits neufs du vieil économicisme, fût-il travesti sous les beaux atours de la dite « économies des coûts de transaction » ? Sans-doute cette avancée scientifique sera-t-elle possible, si, comme le soutient l'analyse institutionnaliste, dont les fondations vont de Commons³⁴ à Polanyi, on admet la différence essentielle entre les différentes économies qui ont connu *des marchés* et *le Marché*.

Conclusion : les illusions de la seconde société de marché

Il y a deux siècles, la constitution de l'hégémonie britannique fut le premier vecteur de la société de marché. Il n'y a pas de « *non-interventionnisme* » libéral. Polanyi (1944, p. 201) nous prévenait déjà d'un trait bien ancré de notre monde : « *Le tenant de l'économie libérale peut (...) faire appel à la force violente, à la guerre civile, pour instaurer les conditions préalables à un marché autorégulateur* ». Mais, ce que la Grande-Bretagne faisait, péniblement, de l'Empire ottoman aux Indes, les Etats-Unis aspirent à le faire d'une façon plus problématique encore. Or, le monde est sans doute trop complexe³⁵ pour que s'instaure un empire *débiteur* et non *créancier*, comme ce fut le cas de l'Empire britannique, sauf à faire un usage constant de la force. Il est possible que les difficultés politiques et sociales rencontrées par la deuxième mondialisation capitaliste remettent au premier plan de l'attention des théoriciens l'aspect *politique* de la construction *sociale* de la réalité économique. Plus encore, le monde d'aujourd'hui prouve qu'il n'est pas seulement impossible de séparer l'économie de la politique, il est devenu impensable de séparer l'économie de l'écologie, en dépit de ce que tente de montrer certains économistes néolibéraux : l'impératif d'« *établissement des liens organiques avec la nature* » implique un projet plus général « *de réencastrement social de l'économie* »³⁶.

Plus précisément, depuis 1979 environ, on observe partout un recul de la logique statutaire régissant l'usage de la force de travail ; les politiques de « *monnaie forte* » sont appuyées par des banques centrales dites « indépendantes », dont « l'indépendance » n'est effective qu'à l'égard des pouvoirs démocratiques. La dépendance de ces banques, qui font la politique de la monnaie, est, en revanche, totale à l'égard des marchés financiers. Alors qu'autrefois les négociations autour de l'unité de salaire déterminaient le fonctionnement du système monétaire, ce sont maintenant les exigences de la finance et de la monnaie qui pèsent sur la fixation des salaires, selon les modalités les plus proches possibles du contrat marchand « *pur* ». Nous assistons à la création de nouvelles marchandises : après la terre, le vivant lui-même devient l'objet de l'*imperium* mercantile. Enfin, tandis que les Etats européens ont des marges de manœuvre qu'ils ont volontairement réduites à néant, le dernier refuge de la politique semble être les pratiques émanant de la technocratie d'une banque centrale. Ainsi, en Europe, notre actuelle société de marché n'en a pas fini avec la politique, même si la politique en question vide de son contenu démocratique, déjà fort insuffisant, les institutions des Etats-Nations.

En réalité, il n'y a pas d'économie sans souveraineté, comme l'affirmait avec force Polanyi (1944), qui réfutait la phrase de Mises selon laquelle « *la souveraineté est une illusion ridicule* », sauf à rêver une autorégulation des marchés exauçant les vœux de l'« *Empire du capital* ». Certes, les « *entreprises [sont] devenues, du fait de leur taille, nécessairement productrices d'institutions qu'elles ont le moyen d'imposer au sein des nations comme dans le monde, de moins en moins virtuel, de*

³⁴ Commons (1924) insiste sur la nécessité de fondements *légaux* pour que surgisse l'économie de marché que nous connaissons : il s'inspire, explicitement, de Weber en l'enrichissant à la fois empiriquement et méthodologiquement (Commons, 1934). Voir l'ensemble du numéro spécial des *Cahiers d'économie politique*, n° 40-41, 2001, dirigé par Alain Guéry et consacré à Commons, plus spécialement Guéry (2001).

³⁵ Ce point est bien souligné par Todd (2002).

³⁶ Comme le montre Adaman (2005, p. 14-115).

l'international » (Guéry, 2005, p. 41). Mais, et c'est là un point fondamental qui rend vain les rêveries allant de Mises, autrefois, à Hardt et Negri, aujourd'hui : *il ne peut y avoir d'Empire du Capital sans un Etat qui porte cet Empire*. D'où le fait que notre temps est celui, incertain, d'une hégémonie américaine relayant péniblement l'*imperium* britannique. Notre époque est, encore, celle de la constitution problématique de "contre-projets" impériaux en Europe ou en Asie, mais, aussi, de la construction difficile de règles qui pourraient incarner le droit des gens. Notre monde est, enfin, celui du temps des nations dont le nombre ne cesse de croître depuis la fin du siècle dernier, ce qui pose, il est vrai, de difficiles problèmes quant à l'articulation entre économie et politique. Mais, cette difficulté n'est autre que celle de la démocratie que le vieil idéal technocratique se propose de réduire encore.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMAN F., (2005) « La planification participative contre le Grand marché », *Rue Descartes*, 49, pp. 111-117.
- AGLIETTA A., ORLEAN A. eds., (1998), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob
- ANDREAU J., MAUCOURANT J., (1999) « A propos de la "rationalité économique" in l'Antiquité gréco-romaine - une interprétation des thèses de D. Rathbone », *Topoi*, 9, 1, pp. 47-102.
- BRESSON A., (2000), *La Cité marchande*, Ausonius, Diffusion de Boccard, Bordeaux et Paris.
- BRESSON A., (2002) « Polanyi, le marché et les économies d'avant le capitalisme », Nanterre, MSH René-Ginouvès / Les Colloques en ligne [<http://web.mae.u-paris10.fr/fx/rencontres.htm>]
- CANGIANI M., MAUCOURANT J., (2007) eds., *Essais de Karl Polanyi*, traduit par L. Collaud et F. Laroche, introduction de M. Cangiani et J. Maucourant, postface par A. Caillé et J-L Laville, Paris, Seuil, à paraître.
- COMMONS J.R., (1924) *Legal Foundation of Capitalism*, New-York, McMillan.
- COMMONS J.R., (1934) *Institutional Economics - Its place in political economy*, New-York, McMillan.
- DOCKES P., (1998) « La nouvelle économie institutionnelle, l'évolutionnisme et l'histoire », *Revue Européenne de sciences sociales*, n°110, pp. 77-96.
- COT A., (1988), *L'économie hors d'elle-même*, thèse, Université de Paris 1.
- GENTET D., MAUCOURANT J., (1991a) « La question de la monnaie en Egypte ancienne », nouvelle série, 13, *la Revue du M.A.U.S.S.*, Octobre, pp. 155-164.
- GENTET D., MAUCOURANT J., (1991b) « Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside », *Dialogue d'Histoire Ancienne* (108), édité avec le concours du CNRS, 17, 1, Paris-Besançon, Les Belles Lettres : 13-31.
- FINLEY M., (1973) *L'économie antique*, Paris, les éditions de minuit (1992).
- FINLEY M., (1984) *Economie et société en Grèce ancienne*, Editions de la Découverte (1997).
- GRASLIN L., MAUCOURANT J., (2005) « Le port de commerce : un concept en débat », *Topoi*, 12-13, 2005, pp. 215-257.
- GUERRIEN B., (1999) « Prix, marché et microéconomie », *DEES*, 120, pp. 61-67.
- GUERY A. (2001), « Propriété, droit et institution dans l'institutionnalisme américain », *Cahiers d'économie politique*, n° 40-41, pp. 9-35.
- GUERY A., (2005) « Les historiens, les marchés et le marché », pp. 786-802, dans G. Bensimon ed., *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard Editeur.
- HARDT M., NEGRI A., (2000) *Empire*, Paris, Exil, 2002.
- HAYEK F A., (1945) « L'utilisation de l'information de la société » *Revue française d'économie*, vol.1, n°2, automne 1986, 117-135, traduction de « The use of knowledge in society », *American economic review*, vol. 35, sept., pp. 519-530.
- HENOCHSBERG M., (2001) *La place du marché*, Paris, Denoël.
- JANSSEN J., (1975) *Commodity prices during the ramessid period*, Cologne, E. J Brill.
- KIRZNER I. M., (1973) *Competition and entrepreneurship*, The University of Chicago press, Chicago

et Londres.

LATOUCHE S., (1998) « Le concept de marché, sociétés marchandes et société de marché », pp. 147-148 in J. MAUCOURANT, J-M. SERVET et A. TIRAN eds., *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan.

MAUCOURANT J., (2003) « Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques », *Economie appliquée* (56), 3, septembre, pp. 111-131.

MAUCOURANT J., (2004a) « Max Weber et le néomodernisme », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques* - n°34, Octobre, pp. 79-87.

MAUCOURANT J., (2004b) « Rationalité économique ou comportements socioéconomiques », pp. 227-238, in J. Andreau, J. France et S. Pittia eds., *Mentalités et choix économiques des Romains*, Bordeaux, Ausonius.

MAUCOURANT J., (2004c) « Karl Polanyi, les marchés et le Marché », Actes du colloque *Karl Polanyi et le marché* du 12 juin 2003, Nanterre, MSH René-Ginouvès / Les Colloques en ligne, <http://www.mae.u-paris10.fr/fx/detail.php?ID=72&query=>

MAUCOURANT J., (2005) *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La dispute.

MAUCOURANT J., (2007) « Souveraineté et économie selon Montchrestien et Cantillon », dans A. Guéry ed., *Naissance de la pensée moderne sur le commerce - Montchrestien et Cantillon*-, à paraître.

MAUCOURANT J., VIVEL C., (2005) « L'ère de l'opulence selon Polanyi », *Economie et société*, série « Histoire de la pensée économique », PE, n°36, 6/2005, pp. 1125-1133 (daté de 2005 mais paru en 2006).

MONTCHRESTIEN A., (1615) *Traicté de l'Economie politique*, éd. critique par F. Billacois, Librairie Droz, Genève, 1999.

NORTH D. C., (1977) « Le défi de Karl Polanyi. Le marché et les autres systèmes d'allocation des ressources », *La Revue du Mauss*, 1997, 10, 2, pp. 51-64.

NORTH D. C., (1990) *Institutions, institutional change and economic performance*, New York, Cambridge.

POLANYI K., (1944) *La Grande Transformation - Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.

POLANYI K., (1947) "Our obsolete market mentality", in K. Polanyi (1968) : 59-77.
1959

POLANYI K., (1957) « L'économie comme procès institutionnalisé », pp. 239-260, in C. Arensberg, H. Pearson, K. Polanyi, *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, introduction à l'édition française par M. Godelier, Paris, Larousse, 1975.

POLANYI K., (1963) "Ports of trade in early societies", in K. Polanyi. (1968), pp. 238-261.

POLANYI K., (1968) *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton ed., Boston, Beacon Press.

POLANYI K., (1975) "Traders and trade", in J. A. SABLOFF et G. C. LAMBERT-KARLOVSY eds., pp. 133-154, *Ancient Civilization and Trade*, University of Mexico Press, Albuquerque.

POLANYI K., (1977) *The livelihood of man*, New-York-San Francisco-London, Academic Press.

POLANYI K., (2005) « Propos d'Aristote sur une société d'abondance », *Economie et société*, série « Histoire de la pensée économique », PE, n°36, 6/2005, pp. 1135-1144.

POULAIN E., (1998) « Les usages de la monnaie : donner, contribuer, échanger ... », pp. 274-277, dans J. MAUCOURANT, J-M. SERVET et A. TIRAN eds., *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan.

SCHUMPETER J. A., (1947) *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, Paris, Payot, 1951.

SILVER M., (1985) *Economic structures of the ancient near east*, Sydney.

VEBLEN T., (1923) *Absentee Ownership and business enterprise in recent times*, London, G. Allen and Unwin

TODD E., (2002) *Après l'Empire – essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard, 2002.

VIVEL C., (2005) « Marché et entrepreneur : quels liens ? Le cas de la tradition autrichienne kirznerienne » in G. Bensimon ed., *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard, pp. 507-527.

WEBER M., (1923) *Histoire économique - esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard (1991).

ZACCAGNINI C., (1984) "Transfers of movable property in Nuzi private transactions", pp. 125-160 in A. ARCHI ed. (1984), *Circulations of goods in non palatial context in the ancient near east*, Rome, Edizioni della 'Ateneo.

ZACCAGNINI C., (1994) « Les échanges dans l'Antiquité : paradigmes théoriques et analyses des sources », pp. 213-225 in J. ANDREAU, P. BRIANT, R. DESCAT eds., *Entretien d'Archéologie et d'histoire, Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'Etat*, Saint Bertrand de Comminges-Conseil Général de Haute Garonne.